

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LES ARCHIVES DE L'ÉTAT À **TOURNAI**



Les Archives de l'État à Tournai sont le deuxième dépôt à bénéficier, en 2009, de nouvelles infrastructures.

Doté d'une capacité de stockage de près de 13 kilomètres, le bâtiment de la rue des Augustins permettra de vous accueillir dans des conditions optimales. Accessible aux personnes à mobilité réduite, celui-ci a en effet été doté d'une salle de lecture spacieuse et lumineuse ainsi que d'une salle d'exposition destinée à accueillir régulièrement divers événements.

Au sein de la salle de lecture, nos collaboratrices et collaborateurs vous donneront des conseils pour une exploitation optimale des fonds, collections et publications utiles à vos recherches.

Les Archives de l'État poursuivent par ailleurs leur lancée vers la numérisation des archives. Les images numériques des registres paroissiaux et registres d'état civil des autres provinces, de même que d'autres types de documents, tels les répertoires des notaires et les registres des greffes scabinaux, seront ainsi progressivement disponibles à Tournai.

Autant d'initiatives destinées à dépoussiérer l'institution et à la tourner résolument vers le futur.

Vous souhaitez vous plonger dans l'univers passionnant des archives ?

Notre porte vous est grande ouverte !

Karel Velle
Archiviste général du Royaume

SOMMAIRE

Les Archives de l'État vous accueillent dans leurs nouveaux locaux à Tournai	3
Les Archives de l'État à Tournai et ses collections, d'hier à nos jours.....	4
Que trouve-t-on aux Archives de l'État à Tournai ?	5
Un nouvel instrument de travail pour les chercheurs hainuyers.....	6
Un espace de mémoire collective de la Wallonie picarde à l'horizon 2010.....	8
Salle numérique : les registres des autres provinces à portée de main.....	10
Découvrez le passé de la rue des Augustins et de son quartier.....	11
Quel est le rôle des Archives de l'État en Belgique ?	12
Toujours un dépôt près de chez vous !.....	13
Ils sont là pour vous servir.....	14
En pratique	16

LES ARCHIVES DE L'ÉTAT VOUS ACCUEILLENENT DANS LEURS NOUVEAUX LOCAUX À TOURNAI

Un bâtiment entièrement rénové pour des documents précieux, parfois vieux de plusieurs siècles, dans un lieu chargé d'histoire... Voilà le cocktail qui vous attend dans le nouveau bâtiment des Archives de l'État à Tournai.

Situé sur l'ancien site de l'imprimerie Casterman, rue des Augustins, à dix minutes de la Grand-Place, l'édifice, d'une superficie légèrement supérieure à 2.000 m², peut abriter près de 13 kilomètres linéaires d'archives. À ce jour, plus de 4 kilomètres y sont déjà entreposés. La salle de lecture,

quant à elle, peut accueillir jusqu'à 60 personnes.

À côté des archives d'administrations publiques, des archives notariales et des fonds privés, vous pourrez consulter les registres des baptêmes, naissances, mariages et décès de 1590 à 1900 ou encore des ouvrages scientifiques et d'histoire locale.

Passionnés d'histoire et de généalogie, chercheurs ou étudiants, rendez-vous sans tarder aux Archives de l'État à Tournai ! ■



LES ARCHIVES DE L'ÉTAT A TOURNAI ET SES COLLECTIONS, D'HIER À NOS JOURS

Les Archives de l'État se sont installées pour la première fois à Tournai voici 175 ans. Malgré une histoire parfois tumultueuse, l'établissement rassemble aujourd'hui plus de 4 kilomètres de fonds et collections.

Le dépôt des Archives de l'État à Tournai vu le jour en 1834. En 1876, il conservait 9.514 registres, cartons et liasses ainsi que 530 chartes couvrant la période du 13^{ème} au 18^{ème} siècle. Le dépôt fut néanmoins supprimé en 1895 et les archives transférées à Mons.

Les Archives de l'État font leur retour à Tournai en 1964, à la rue des Carmes. La majorité des fonds et collections destinés à constituer le dépôt est extraite des Archives de l'État à Mons.

Au fil des ans, de nombreux fonds sont rassemblés. En 1966, la Ville de Tournai dépose sa collection d'archives, partiellement reconstituée après les pertes subies lors du bombardement de mai 1940. Les Archives de l'État acquièrent également un important ensemble documentaire relatif à la région de Mouscron-Comines, suite à la fixation de la frontière linguistique. En 1966, le dépôt des Archives de l'État abrite plus

de 14.000 registres, cartons, portefeuilles et liasses ainsi qu'un nombre d'actes sur parchemin se chiffrant par milliers. La même année, les Archives de l'État déménagent à la rue du Sondart puis, en 1987, à la place Paul-Emile Janson avant de s'installer, en 2009, à la rue des Augustins, sur l'ancien site réaffecté de l'imprimerie Casterman. À saturation depuis quelques années, le dépôt de la place Paul-Emile Janson ne répondait, en effet, plus aux normes de capacité de stockage et aux exigences d'accueil du public.

Aujourd'hui, l'ensemble des fonds et collections rassemble les archives de 21 tribunaux, 37 administrations publiques, 72 administrations communales, 435 notaires, 74 paroisses, 15 entreprises ainsi que les papiers de 59 familles et personnes.

Au total, l'ensemble des fonds et collections compte un peu plus de 4 kilomètres linéaires d'archives. ■

QUE TROUVE-T-ON AUX ARCHIVES À TOURNAI ?

Les Archives de l'État disposent de deux dépôts en province de Hainaut : Mons et Tournai. Tous deux sont équipés d'une salle de lecture, ouverte au public. À Tournai, sont conservées essentiellement les archives relatives au Hainaut occidental.

Vous cherchez l'acte de baptême d'une personne née en 1652 à Kain ou un jugement de la justice de paix d'Ath, datant de 1823 ? Que vous soyez chercheur, étudiant, passionné de généalogie ou d'histoire locale, vous trouverez aux Archives de l'État à Tournai une large gamme de documents, produits en Hainaut occidental, utiles à vos recherches.



- Archives publiques régionales et locales d'ancien régime : États de Tournai-Tournais, échevinages, greffes scabinaux, etc.
- Archives des administrations (époque contemporaine) : hypothèques, enregistrement, prison, communes, commissariats d'arrondissements, institutions hospitalières et de bienfaisance, etc.
- Archives des juridictions (époque contemporaine) : tribunal de première instance, tribunal des dommages de guerre, tribunaux de police, tribunal de commerce, justices de paix, etc.
- Archives des institutions ecclésiastiques : évêché, abbayes, couvents, paroisses, chapitres, etc.
- Archives notariales : contrats de mariages, baux à ferme, actes épars de tabellions, etc.
- Archives de familles et de particuliers remontant au 13^{ème} siècle.
- Archives d'entreprises : SA Carbonnelle, Imprimerie Casterman, etc.
- Sources généalogiques sur microfilms : registres paroissiaux du 16^{ème} siècle à 1796, registres d'état civil de 1796 à 1910 du Hainaut occidental.
- Sources généalogiques en ligne : registres paroissiaux et d'état civil des provinces du Brabant wallon et de Namur.
- Bibliothèque scientifique et administrative : dictionnaires, atlas, bibliographies, biographies, instruments de recherche, ouvrages historiques, almanachs, etc. ■



UN NOUVEL INSTRUMENT DE TRAVAIL POUR LES CHERCHEURS HAINUYERS

Le nouveau guide sur « Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai-Tournais sous l'ancien régime » vient de paraître. Il est disponible dès à présent aux Archives de l'État.

Fruit d'un projet de recherche quadriennal (2005-2008), réunissant pas moins de trente auteurs belges et français, sous la coordination des Archives de l'État à Tournai, le nouveau *guide sur « Les institutions publiques régionales et locales en Hainaut et Tournai-Tournais sous l'ancien régime »* vient de sortir de presse.

Ce guide est l'aboutissement d'une longue réflexion, entamée depuis 1975, qui a débouché sur le lancement, par les Archives générales du Royaume, d'un vaste programme de recherche, en collaboration avec plusieurs universités belges.

Il s'inscrit dans la droite lignée des publications sur les institutions centrales des anciens Pays-Bas (1994), les institutions régionales du comté de Flandre (1997), du duché de Brabant et de la seigneurie de Malines (2000), ou encore, plus récemment, sur les institutions régionales du comté de Namur.

Dans les intentions générales, formulées en 1975, figurait en effet le projet de réaliser un instrument de recherche, aux objectifs érudits mais d'une utilisation commode, faisant le point sur les connaissances et les sources d'archives des plus importantes institutions régionales et locales de chaque province belge.

Dorénavant, les anciennes provinces que constituaient le comté de Hainaut, la ville de Tournai et le bailliage de Tournais disposeront de pareil instrument d'information et de travail.

Chacune des 57 institutions étudiées fait l'objet d'une description commune, chaque article se subdivisant en six chapitres : histoire, organisation, compétences et activités, bibliographie, éditions de sources, archives et instruments de recherche. Les institutions politiques et juridiques « classiques » (souverain/comte, Hôtel, chancellerie, conseil et bailliage, châtelains, États, villes, etc.) y côtoient des institutions plus méconnues, liées à l'organisation territoriale (terres de débats, terres franches), financière, économique et domaniale (recettes particulières, intendances, maréchaussée, monnaie) ou encore militaire et notariale. Un article a également été consacré à la présentation générale des sources, ainsi qu'à un glossaire institutionnel. Plusieurs cartes et organigrammes viennent, par ailleurs, éclairer le texte lorsque la nécessité s'en fait sentir. Enfin, de très nombreuses illustrations apportent la convivialité qui fait souvent défaut dans les publications de ce type. ■



Publié dans la collection Studia (n°119), l'ouvrage de 571 pages, placé sous la direction de B. Desmaele et J-M. Cauchies et la coordination de F. Mariage, est en vente aux Archives de l'État à Tournai et à Mons ainsi qu'aux Archives générales du Royaume (Bruxelles), au prix de 23 euros.

UN ESPACE DE MÉMOIRE COLLECTIVE DE LA WALLONIE PICARDE À L'HORIZON 2010

Installées dans un nouveau bâtiment, les Archives de l'État à Tournai disposent aujourd'hui de plus de place pour conserver les archives relatives au Hainaut occidental. Une campagne de prospection, destinée à rassembler davantage de documents, a d'ores et déjà été lancée.

En 2008, les Archives de l'État à Tournai ont acquis 88,7 mètres d'archives. En 2009 et durant les prochaines années, elles vont pouvoir en abriter davantage. En effet, suite à leur déménagement, les Archives de l'État à Tournai disposent de plus de place pour l'entreposage des archives tant publiques que privées, utiles pour la connaissance de l'histoire locale, régionale et nationale.

Des démarches ont déjà été lancées en vue de l'acquisition d'archives des différents services de l'État, des tribunaux, des services patrimoniaux ou encore des notaires.

Les Archives de l'État à Tournai, en partenariat avec la Maison de la Culture de Tournai, mènent également une campagne de prospection destinée à recueillir les archives des figures marquantes de la Wallonie picarde. Les archives des artistes Edmond Dubrunfaut et Lionel Vinche ont ainsi déjà pu être recueillies. En 2009, les archives des éditions Casterman vont venir grossir les collections du dépôt. L'écrivain Henri Vernes, créateur du personnage de Bob Morane, a, par ailleurs, marqué son accord pour faire don de ses archives au dépôt tournaisien. À terme, des archives de personnalités politiques, économiques ou culturelles devraient encore être versées. ■



Photo : Régie des Bâtiments



VERSEMENT D'ARCHIVES

Vous êtes acteur régional de la vie politique, économique, sociale ou artistique (homme d'état, entrepreneur, notaire, écrivain, etc.) ? Vous disposez d'une importante collection de documents d'archives et souhaitez en faire don aux Archives de l'État ? Contactez sans tarder le responsable du dépôt des Archives de l'État à Tournai au 069 22 53 76 ou via archives.tournai@arch.be.

SALLE NUMÉRIQUE : LES REGISTRES DES AUTRES PROVINCES À PORTÉE DE MAIN

Les Archives de l'État se sont lancées récemment dans un vaste chantier : la numérisation des archives. Les registres paroissiaux et registres d'état civil des provinces du Brabant wallon et de Namur sont accessibles à Tournai depuis juillet 2009.

Accéder à tous les registres paroissiaux et registres d'état civil du pays à partir d'un des différents dépôts, c'est le défi que se sont lancées récemment les Archives de l'État.

La première salle de lecture numérique a été inaugurée en février 2009 aux Archives de l'État à Louvain-la-Neuve. Y sont actuellement consultables, sous forme numérique, les registres paroissiaux et registres d'état civil des provinces du Brabant wallon et de Namur.

Tournai est le deuxième dépôt de Belgique à bénéficier de ce nouveau service. Vous pouvez ainsi y consulter les actes de naissance, baptême, mariage et décès de Couvin, Rochefort, Gembloux, Nivelles, Wavre, Quenast, etc.

En 2010, les registres paroissiaux et registres d'état civil des arrondissements judiciaires de Liège, Huy et Verviers seront également accessibles aux Archives de l'État à Tournai.

À terme, tous les registres paroissiaux et registres d'état civil seront accessibles via les ordinateurs de la salle de lecture, quel que soit le dépôt dans lequel on se trouve. D'autres types de documents, tels les répertoires de notaires et les registres des greffes scabinaux, seront également progressivement numérisés.

L'accès à ce service est gratuit pour tous les lecteurs en règle d'inscription. ■



DÉCOUVREZ LE PASSÉ DE LA RUE DES AUGUSTINS ET DE SON QUARTIER

Les Archives de l'État organisent une exposition sur l'histoire du quartier de la rue des Augustins à Tournai, jusqu'à la fin de l'année.

Implantées à Tournai depuis le milieu du XIX^{ème} siècle, l'histoire des Archives de l'État à Tournai rejoint celle de l'imprimerie Casterman, imprimeur de bandes dessinées et d'annuaires téléphoniques.

Depuis juillet 2009, les Archives de l'État se sont, en effet, installées sur le site de l'ancienne imprimerie Casterman, entre la seconde enceinte de la ville, les rues des Carmes, Frinoise et des Soeurs Noires. Dans la foulée, les Archives de l'État se sont penchées sur l'histoire du quartier. Ce projet a débouché sur une exposition qui se déroulera durant l'automne 2009 à la rue des Augustins à Tournai.

L'exposition évoque tous les aspects du développement de cette petite « ville dans la ville », depuis le XIII^{ème} siècle jusqu'à nos jours : archéologie et patrimoine bâti, histoire économique et sociale (Mont-de-Piété), histoire religieuse (couvents des Carmélites et des Augustins), enseignement (collège Notre-Dame) et histoire militaire (casernes des Sept-Fontaines).

Le visiteur pourra y découvrir une série de documents d'archives et iconographiques inédits, des archives audiovisuelles, des cartes postales et des objets en lien avec le quartier de la rue des Augustins.

L'exposition se tiendra aux Archives de l'État à Tournai du 12 septembre au 24 décembre 2009. Elle est organisée par les Archives de l'État, en collaboration avec l'asbl tournaisienne Pasquier Grenier et le Service de l'archéologie de la Région wallonne.

Un catalogue détaillé sera édité pour l'occasion et mis en vente sur place.

Renseignements :

Archives de l'État à Tournai
Rue des Augustins, 20 – 7500 Tournai
Tél. : 069 22 53 76
archives.tournai@arch.be / www.arch.be

Ouvert du mardi au vendredi, de 8h30 à 16h30. Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h (heures d'ouverture du dépôt).
Entrée gratuite.

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

Ces samedi 12 et dimanche 13 septembre 2009, les Archives de l'État à Tournai participeront aux Journées du Patrimoine. À cette occasion, venez découvrir les coulisses du nouveau dépôt, de 9h à 12h et de 13h à 17h. Les visites guidées seront organisées toutes les dernières heures par groupe de maximum 15 personnes. Ouverture exceptionnelle !

Les Archives de l'État acquièrent et conservent (après tri) les archives des cours et tribunaux, des administrations publiques, des notaires ainsi que les archives du secteur privé et des particuliers : entreprises, hommes politiques, associations et sociétés, familles influentes, etc., qui ont joué un rôle important dans la vie sociale.

En 2009, la date limite de versement d'archives de droit public a été ramenée de cent à trente ans. Les documents d'archives de plus de trente ans sont donc désormais légalement accessibles au public dans les 18 salles de lecture du pays (au lieu de cent ans précédemment). Cette mesure, qui sera d'application suite à une période transitoire, vise à répondre aux attentes des citoyens désireux d'effectuer des recherches sur l'histoire récente ou la généalogie. La consultation de certaines archives peut néanmoins être limitée, conformément à la législation relative à la protection de la vie privée.

Les Archives de l'État ont également pour priorité de mettre à disposition du public un maximum d'informations via internet.

Le personnel scientifique conçoit, en outre, divers outils destinés à faciliter l'accès à l'immense quantité d'archives et à faciliter le travail du chercheur : guides, inventaires, jalons de recherche, aperçus d'archives, études institutionnelles, etc.

Les Archives de l'État effectuent également une recherche scientifique permanente concernant l'archivistique, la conservation et l'histoire institutionnelle des services publics producteurs d'archives.

En amont, l'établissement veille à la bonne conservation des documents d'archives produits et gérés par les pouvoirs publics. À cet effet, les Archives de l'État donnent des directives et des recommandations, effectuent des visites de contrôle, organisent des formations pour les fonctionnaires et interviennent en tant que conseiller pour la construction et l'aménagement des locaux de conservation d'archives et pour l'organisation de la gestion d'archives au sein d'une administration publique. ■

Les Archives de l'État sont un établissement scientifique fédéral qui fait partie du Service public de Programmation Politique scientifique. L'institution comprend les Archives générales du Royaume à Bruxelles (siège central) et 17 dépôts à travers le pays. Chaque dépôt dispose d'une salle de lecture, ouverte au public.

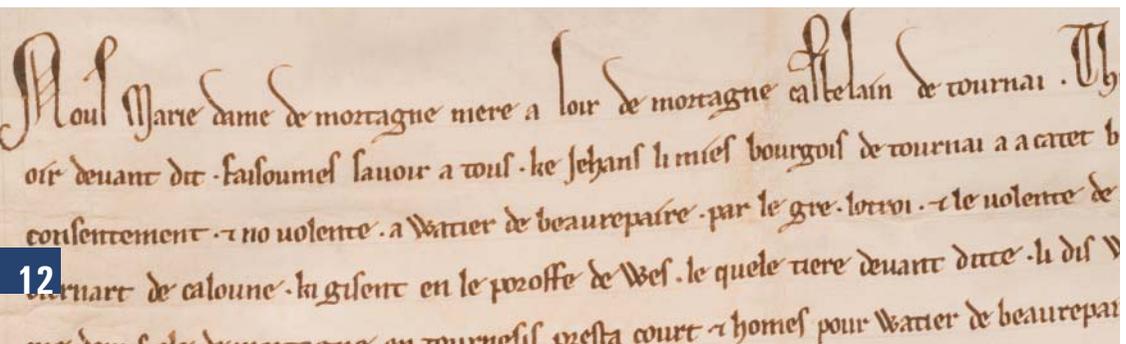
Une carte d'accès à tous ces dépôts, valable un an, coûte 20 €. Une réduction de 50 % est accordée aux étudiants. Il vous est également possible d'acheter une carte, d'une valeur de 5 €, donnant accès, pendant 1 semaine, au dépôt d'archives où vous l'avez achetée.

Venez donc pousser la porte d'une de nos salles de lecture !

PLUS D'INFOS ?

Siège central :
Archives générales du Royaume

Rue de Ruysbroeck, 2
1000 Bruxelles
Tél. : 02 513 76 80
Fax : 02 513 76 81
archives.generales@arch.be
www.arch.be



ILS SONT LÀ POUR VOUS SERVIR...

Huit personnes travaillent au dépôt d'Archives de l'État à Tournai : les archivistes qui dressent les inventaires, effectuent des missions de surveillance et des campagnes d'acquisition d'archives sur tout le territoire de l'arrondissement judiciaire de Tournai, le personnel à la disposition du public dans la salle de lecture et l'équipe d'entretien.

- **Chef de section et archiviste** : Bernard Desmaele.
- **Archiviste** : Florian Mariage.
- **Personnel en charge de l'accueil, de la salle de lecture et de l'administration** : Chantal Fleurquin, Pascal Hubaut, Christian Loiselet et Olivier van Weyenbergh.
- **Personnel en charge de l'entretien** : Véronique Fleurquin et Astrid Maillard.



De gauche à droite : Christian Loiselet, Pascal Hubaut, Chantal Fleurquin, Astrid Maillard, Olivier van Weyenbergh, Véronique Fleurquin, Bernard Desmaele.
Florian Mariage ne figure pas sur cette photo.



Archives de l'État à Tournai

Rue des Augustins, 20
7500 Tournai
Tél. : 069 22 53 76
Fax : 069 54 54 83
archives.tournai@arch.be
www.arch.be

Heures d'ouverture

- Du mardi au vendredi, de 8h30 à 16h30.
- Le samedi (sauf juillet et août), de 9h à 12h30 et de 13h à 16h.
- Fermé le lundi.
- En juillet et août : fermé entre 12h et 13h et le samedi toute la journée

Comment s'y rendre ?

Le dépôt des Archives de l'État à Tournai se trouve à proximité du boulevard périphérique, à 10 minutes à pied de la Grand Place et à 25 minutes à pied de la gare SNCB. Il est accessible aux personnes à mobilité réduite.

▪ En train :

En sortant de la gare SNCB, traversez la place Crombez et continuez tout droit par les rues Royale et de l'Hôpital Notre-Dame. Après avoir enjambé l'Escaut, continuez la rue du Curé Notre-Dame. Au bout, bifurquez à droite vers la rue de Courtrai et continuez tout droit via la rue du Bourdon Saint-Jacques. Après avoir passé l'église Saint-Jacques, prenez ensuite à gauche la rue Flocc à Brebis puis la rue des Augustins.

▪ En bus :

Plusieurs lignes de bus desservent les Archives de l'État depuis la gare de Tournai. Descendez à l'arrêt 'Flocc à Brebis'. Le dépôt se trouve à 4 minutes à pied de l'arrêt de bus.

Lignes et horaires de bus disponibles sur www.infotec.be ou par téléphone au 069 89 16 66.

▪ En voiture :

Empruntez l'autoroute E42, sortie 32. Le dépôt se trouve à proximité du boulevard périphérique de Tournai.

Le stationnement est payant en centre-ville. Situé le long du périphérique (boulevard des Frères Rimbaut), à sept minutes à pied du dépôt, le parking de l'Esplanade du Conseil de l'Europe est gratuit.

Un plan d'accès au dépôt est disponible sur notre site internet www.arch.be